

Zeitschrift: Boissiera : mémoires de botanique systématique
Herausgeber: Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève
Band: 46 (1992)

Artikel: Plantes de cueillette alimentaires dans la Sud du V-Baoulé en Côte-d'Ivoire : description, écologie. consommation et production
Autor: Gautier-Béguin, Denise
Kapitel: 2: Environnement géographique et humain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-895426>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aôfé i ima ti kpli, sany a wun man assè.

(L'étranger a de gros yeux, mais il ne voit pas.)

2. Environnement géographique et humain

2.1. LE MILIEU NATUREL

2.1.1. Cadre géographique et aspects pratiques

La Côte-d'Ivoire offre de nombreux avantages pour effectuer une recherche scientifique. Jusqu'à peu, le pays jouissait d'une stabilité politique et d'une prospérité économique remarquables pour cette partie du continent africain et de nombreuses études y ont été entreprises. Le pays est bien connu, notamment au niveau de sa flore. D'autre part, il existe à proximité d'Abidjan un Centre suisse de recherches scientifiques qui nous a servi de base durant nos différents séjours, entre 1985 et 1989.

Au cœur de ce pays, le territoire Baoulé forme un grand triangle renversé, appelé communément le V-Baoulé: sa base, d'environ 200 kilomètres, longe le 8^e parallèle et sa hauteur s'élève sur plus de 250 kilomètres au Nord. Sa frontière occidentale coïncide avec les fleuves Baniama et Marahoué, celle du côté oriental se situe approximativement entre les fleuves Comoë et N'Zi (fig. 3).

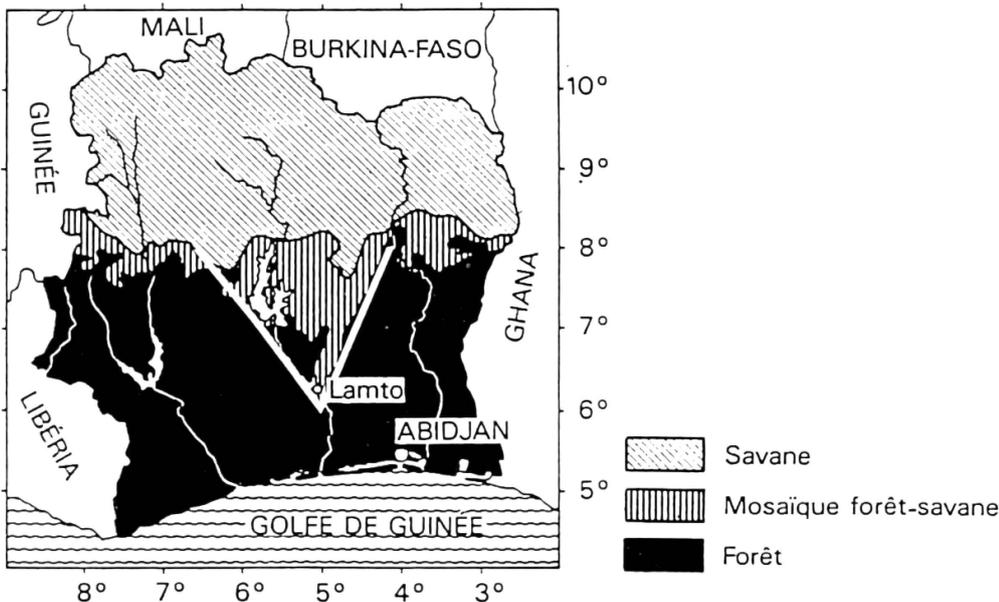


Fig. 3. – Le V-Baoulé, situation générale.

La Station d'écologie tropicale de Lamto, propriété de l'Université Nationale de Côte-d'Ivoire se trouve à l'extrême Sud du V-Baoulé, dans une réserve d'environ 2600 hectares. Le terroir de trois villages traditionnels, Pakobo, Ahiérou et Zougoussi, jouxte cette réserve.

Lamto a été choisi comme site pour notre étude de terrain, autant pour sa situation intéressante que pour les nombreux travaux de sciences naturelles qui y ont vu le jour depuis sa création en 1962. La station dispose de données climatiques précises sur une période de plus de 25 ans et d'un excellent herbier de référence.

2.1.2. Climat

En Afrique occidentale le climat est principalement régi par les déplacements de la **convergence intertropicale (C.I.T.)**: l'affrontement entre une masse d'air sec continental venant du Nord et une masse d'air humide maritime arrivant du Sud crée à leur contact une bande d'une largeur de l'ordre du millier de kilomètres dans laquelle se produisent des précipitations. Le déplacement Sud-Nord puis Nord-Sud de la C.I.T. au cours de l'année détermine ainsi l'alternance des saisons.

En Côte-d'Ivoire, c'est la latitude qui ordonne le climat: au Nord du pays, il est typiquement tropical, avec une saison sèche centrée sur le solstice d'hiver et une saison des pluies centrée sur le mois d'août (la durée en est d'autant plus longue que la latitude est faible). Le Sud du pays est soumis à un climat de type équatorial, avec deux saisons des pluies et deux saisons de faible pluviosité, l'une longue et l'autre brève.

La situation qui prévaut dans le Sud du V-Baoulé est intermédiaire entre celle de l'Afrique occidentale en général et celle de la Côte-d'Ivoire en particulier. C'est un climat équatorial de transition (PÉGUY, 1961), caractérisé par deux saisons des pluies, d'importance inégale, séparées par une petite saison sèche. La première saison des pluies correspond à la montée de la C.I.T vers le Nord; elle a généralement lieu entre le mois de mars et celui de juillet. La petite saison sèche dure jusqu'à la descente du front en latitude, dès ce moment des pluies régulières s'abattent sur la région jusqu'en novembre. La grande saison sèche s'installe alors, culminant aux alentours de notre nouvelle année, avec l'apparition des brumes sèches de l'alizé continental boréal, appelé "harmattan".

La pluviométrie annuelle présente de fortes variations d'une année à l'autre. En 25 ans de mesures, elle a varié entre 797 mm (1983) et 1689 mm (1968), avec une moyenne de 1198,5 mm.

La température moyenne de l'air est de 27,6°C. Elle est relativement stable tout au long de l'année. Les moyennes mensuelles les plus basses se rencontrent en juillet et en août (27,1°C), mois qui correspondent à la période d'insolation la plus faible. Les températures plus élevées sont en février et en mars (29,2°C), au plus fort de la saison sèche. Les températures absolues les plus faibles se rencontrent en décembre ou en janvier, par temps d'harmattan; le thermomètre peut alors marquer 14°C.

Une vue d'ensemble de ce climat est donnée par le diagramme ombrothermique de la station (fig. 5).

Les Baoulés connaissent bien leur climat et ils sont sensibles aux variations de celui-ci d'une année à l'autre car leur calendrier agricole est réglé par le régime pluviométrique. Pour eux l'année se divise principalement en deux saisons: "mongo", la saison où il pleut et "wawa", celle où il ne pleut pas (BLANC-PAMARD, 1979). Le résultat des cultures est fortement influencé par la durée et par l'importance des précipitations. Chaque année, les Baoulés attendent avec impatience les premières pluies qui marquent le début de la saison agricole.

Fig. 4. – Précipitations annuelles de 1962 à 1989 (d'après des données de la station de géophysique de Lamto).

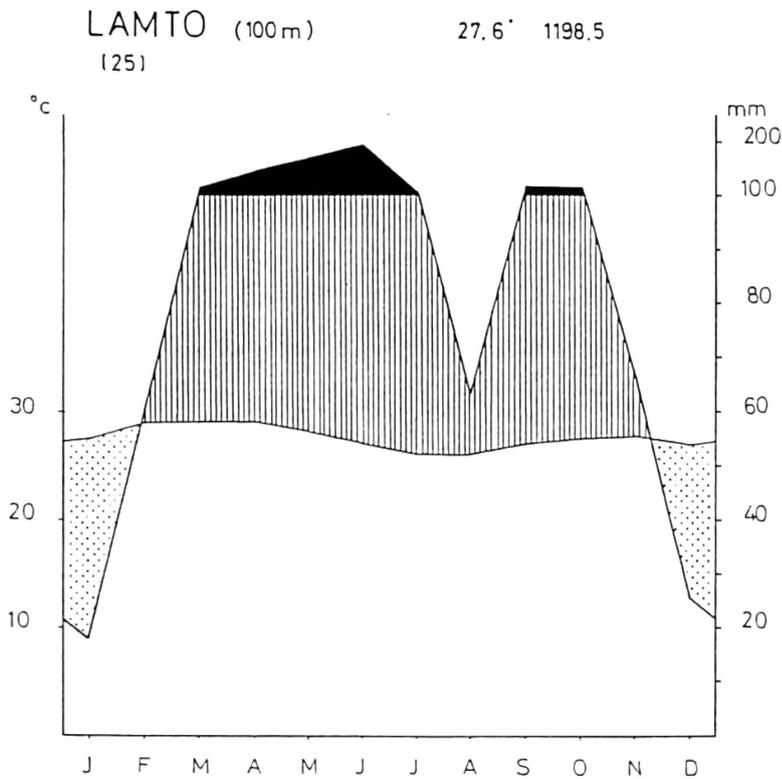
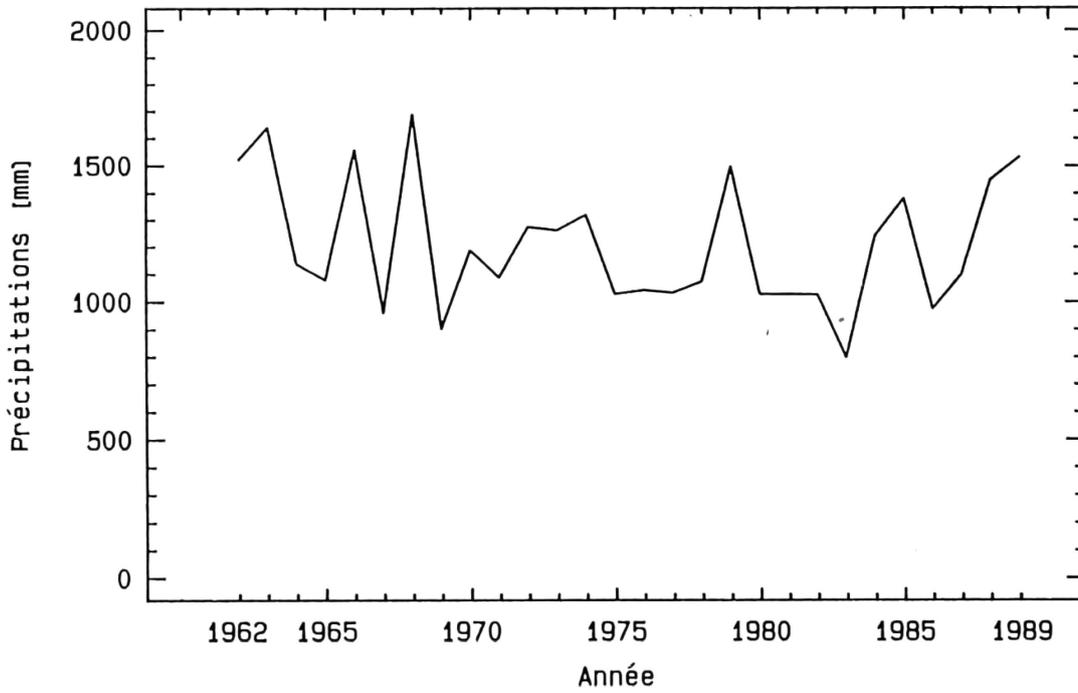


Fig. 5. – Diagramme ombrothermique (d'après des données de la station de géophysique de Lamto).

2.1.3. Géologie et géomorphologie

La Côte-d'Ivoire appartient au bouclier précambrien de l'Afrique occidentale, à l'exception d'un mince croissant formé par le bassin sédimentaire côtier (MARTIN, 1979).

Pour évoquer rapidement la géologie générale du V-Baoulé, nous emprunterons la description suivante:

"Le substratum géologique de cette zone de contact est un granite précambrien traversé du Nord-Nord-Est au Sud-Sud-Ouest par de larges lambeaux de schistes du birrimien inférieur et par des pointements de roches vertes du birrimien supérieur. Ces trois formations apparaissent nettement dans le paysage. Le domaine granitique s'étend en de vastes plateaux doucement ondulés, rarement cuirassés en sommet, d'où émerge, aux alentours de Séguéla par exemple, la masse imposante d'inselbergs, énormes dômes de granite couronnés parfois d'une végétation arborée. Le relief des passes schisteuses est plus accentué et forme des collines très souvent cuirassées. Les chaînes de roches vertes se détachent toujours visiblement à l'horizon, dominant la pénée-plaine de 300 ou 400 m. Ce sont les monts Goma à l'Est de Séguéla et les "Bokas" du pays Baoulé." (SODEMI, 1964, cité dans DUGERDIL, 1970).

Dans le Sud du V-Baoulé, les collines schisteuses sont absentes et les roches vertes sont rares, même si elles existent sous la forme de petites passes amphibolitiques. L'essentiel du substrat est granitique et les inselbergs sont absents. Des affleurements en boules ou en dalles sont en revanche fréquents. Ces granites donnent au paysage une allure très étirée, avec une alternance de plateaux et de collines. Au niveau hydrographique, la région est partagée entre le bassin versant du N'zi, assez éloigné, et celui du Bandama, tout proche, qui constitue sa limite Sud-Ouest. Les pentes du premier bassin sont faibles, avec des bas-fonds plats occupés par des sols engorgés; celles du second sont plus accentuées, sans toutefois dépasser 15° et les affleurements rocheux y sont nombreux (BONVALLOT & al., 1970).

Les Baoulés sont modérément sensibles au relief, dans la mesure où celui-ci présente peu de variations dans la région et a une influence insignifiante sur l'agriculture. Ils sont attentifs aux "boka"¹, anciens lieux de recherche de l'or, qui sont parfois sacrés, comme c'est le cas pour le Kokumbo Boka.

2.1.4. Pédologie

Sur l'esquisse pédologique de la Côte-d'Ivoire au 1/500.000^e de PERRAUD (1971), la Côte-d'Ivoire est en majorité recouverte de sols ferrallitiques. Des sols ferrugineux tropicaux s'observent toutefois dans la région de Bouna, au Nord-Est, ainsi que dans le "couloir du N'zi", c'est-à-dire le long d'une bande qui s'étire vers le Sud en se rétrécissant, de Ferkessédougou-Nassian à la région de Lamto. Parmi les sols hydromorphes des lagunes du Sud, on trouve également des sols sur roches basiques.

Les sols du Sud du V-Baoulé sont représentés comme un complexe de sols ferrallitiques moyennement désaturés et de sols ferrugineux tropicaux remaniés. Ils ont fait l'objet de différentes études dans le cadre de la réserve naturelle de Lamto (RIOU, 1966 & 1970; DELMAS, 1967; BONVALLOT, 1968). Les Baoulés les estiment selon leur attribution agricole. Dans la région, ils les divisent, selon BLANC-PAMARD (1979), en six catégories:

¹"boka" = toute élévation de terrain.

Assié oufoué: (terre blanche)	sol à sesquioxydes de fer faisant partie de la sous-classe des sols ferrugineux tropicaux. L'horizon superficiel est gris-blanc et le sol très sableux;
Yéboué nzima: (terre avec des cailloux)	sol ferrallitique désaturé. L'horizon superficiel est de teinte assez foncée et contient de nombreux gravillons;
Assié blé: (terre noire)	sol ferrallitique moyennement désaturé. L'horizon superficiel est brun humifère et la proportion d'éléments grossiers est faible;
Assié kokoré: (terre rouge)	sol ferrallitique moyennement désaturé. L'horizon superficiel est brun rouge;
Assié assoua: (terre garçon)	sol ferrallitique fortement désaturé. L'horizon humifère est gris;
Aougnan: (sable)	sol sableux de bas de pente.

Les quatre premiers types sont des sols plus ou moins fertiles, les Baoulés y placent les cultures vivrières, les plantations de café et celles de cacao. Les deux derniers ne présentent pour eux aucun intérêt agricole et ce sont effectivement des sols extrêmement pauvres.

2.1.5. Végétation

Une approche désormais classique (GUILLAUMET & ADJANOHOUN, 1971), partage la Côte-d'Ivoire en deux grands domaines: au Nord du 8^e parallèle se trouve le **domaine soudanais**; il est composé de savanes et de forêts claires, avec des îlots de forêts denses et sèches. Au Sud s'étend le **domaine guinéen**, divisé en quatre secteurs: le secteur montagnard et le secteur littoral des lagunes du Sud, tous deux de faible étendue, le secteur ombrophile, dont le climax est la forêt dense humide sempervirente et finalement le secteur mésophile, dont le climax est la forêt dense semi-décidue.

Nous observons une avancée de végétation à dominante herbacée en forme de "V" dans une zone de forêt dense semi-décidue. C'est de cette **formation végétale** que vient le nom du "V-Baoulé". L'existence de cette végétation, dominée par des étendues herbeuses, est étonnante dans une région où le climax semble favorable à la présence de la forêt dense semi-décidue. Les explications proposées font intervenir des hypothèses d'ordre paléoclimatique, édaphique et aussi anthropique (MANGENOT, 1955). Cette formation porte le nom de "**mosaïque forêt-savane**", terme imagé soulignant l'interpénétration de la forêt et de la savane: des éléments de type forestier forment des galeries le long des cours d'eau temporaires et cloisonnent ainsi les savanes. Ces rubans s'épaississent aux abords des fleuves, offrant aux forêts ripicoles une assise relativement large. La mosaïque forêt-savane bénéficie d'une humidité édaphique, qui a précisément permis sa formation et qui assure sa subsistance. En haut de pente, sur des sols plus favorables aux ligneux, nous trouvons des forêts de plateau.

Plusieurs auteurs se sont penchés sur la description de cette formation végétale (GUILLAUMET & ADJANOHOUN, 1971; SPICHIGER, 1975a) et sur des essais de classification phytosociologique la concernant (ADJANOHOUN, 1964; HIERNAUX, 1975). Pour le Sud du V-Baoulé,

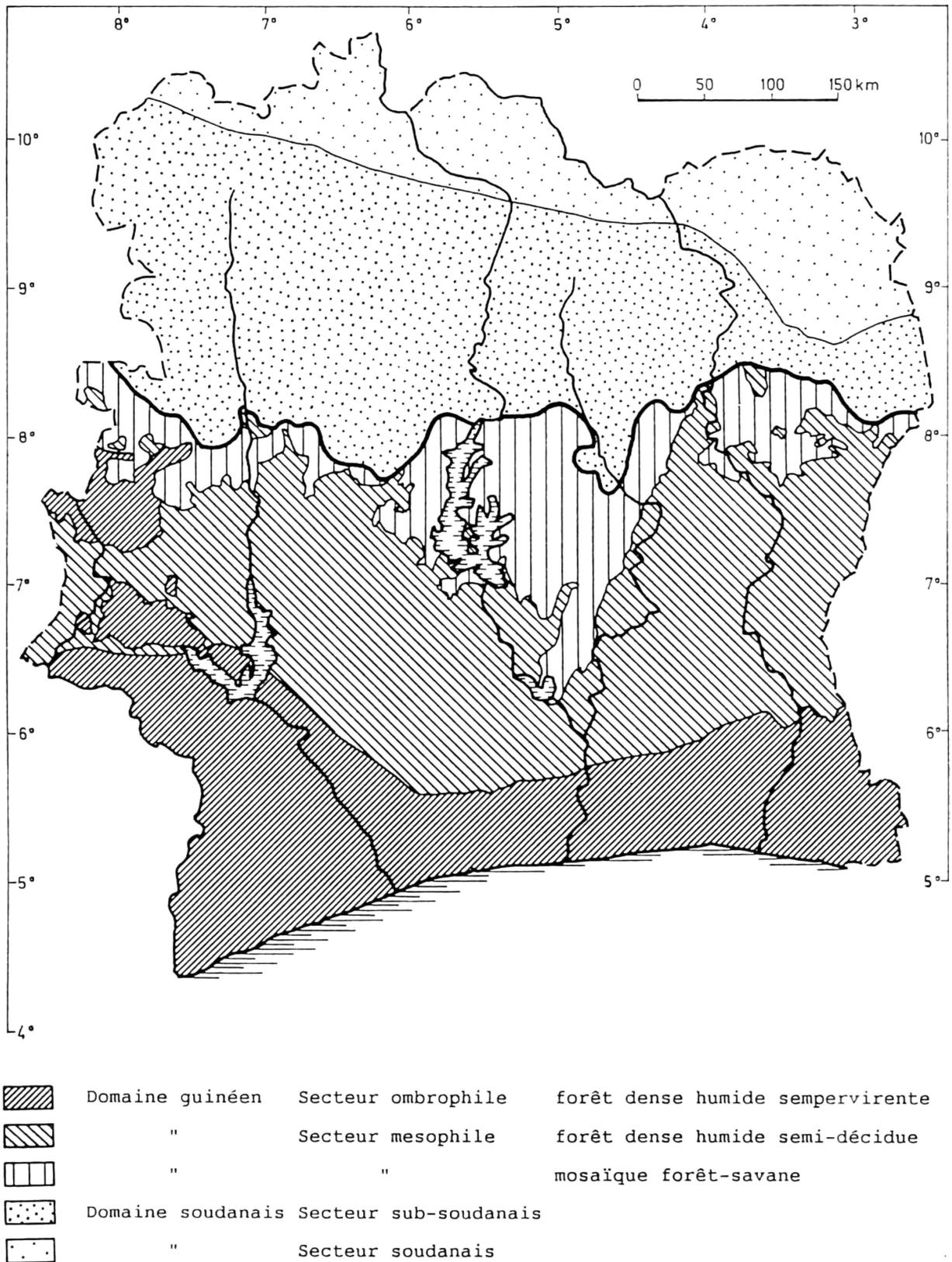


Fig. 6. – Végétation de la Côte-d'Ivoire (d'après GUILLAUMET & ADJANOHOON, 1971).

GUILLAUMET & ADJANOHOUN (1971) ont établi une carte de la végétation au 1/500.000^e (fig. 6).

Les forêts denses humides semi-décidues qui bordent la pointe Sud du V-Baoulé sont des forêts à *Triplochiton scleroxylon* et à *Celtis* spp. La frange Nord tombe en général dans la catégorie des forêts à *Aubrevillea kerstingii* et *Khaya grandifolia*, que les auteurs considèrent comme une forme de passage vers le type précédent. Dans la mosaïque, les forêts denses humides semi-décidues de plateau se rapprochent du type à *Triplochiton scleroxylon* et à *Celtis* spp. Les forêts riveraines et les forêts-galeries sont des types à part.

Les savanes de la région sont guinéennes. D'un point de vue phytosociologique, ADJANOHOUN (1964) les classe dans l'association à *Brachiaria brachylopha*, elle-même divisée en trois sous-associations. Dans le Sud du V-Baoulé, nous rencontrons les sous-associations à *Loudetia arundinacea* dans la portion Ouest, de Toumodi à Tiébissou, et à *Loudetia simplex* pour le Sud et le centre-Est de la région, des environs de Lamto à Bocanda. Celle-ci est physiologiquement caractérisée par l'abondance du palmier-rônier (*Borassus aethiopum* Martius), qui est pratiquement le seul représentant de la strate arborée, d'où l'appellation commune de "savane à rônier". La troisième sous-association à *Panicum phragmitoides* est absente de la région, elle se rencontre dans le Nord du V-Baoulé et dans ses extensions Est et Ouest. Le contraste entre la forêt et la savane est plus accusé sur la branche Est du V, la savane étant installée sur des sols ferrugineux dérivés de colluvions granitiques, alors que la forêt coïncide avec des sols ferrallitiques issus de schistes. La limite est plus floue le long de la branche Ouest du V. Une variation tranchée du substrat entre les deux formations est absente; elle semble dépendre de facteurs climatiques. Cette zone de contact, particulièrement intéressante, a fait l'objet d'études détaillées (DUGERDIL, 1970; SPICHIGER & BLANC-PAMARD, 1973; SPICHIGER, 1975a et b).

Sur la base des travaux de ROLAND & HEYDACKER (1963), une "Carte physiologique des faciès savaniens de Lamto" au 1/5000^e a pu être dressée d'après une mission photographique aérienne effectuée en 1963 (DE LA SOUCHÈRE & BADARELLO, 1969). Celle-ci a été actualisée grâce à une nouvelle mission aérienne en 1988 (GAUTIER, 1990a) et les différentes formations végétales ont été séparées selon l'importance du recouvrement ligneux:

<i>Formation végétale</i>	<i>Recouvrement ligneux</i>
Savane herbeuse	< 7%
Savane faiblement arbustive	de 7% à 18%
Savane arbustive	de 19% à 36%
Savane densément arbustive	de 37% à 62%
Savane boisée	> 62 %
Forêt	100%

D'autres classifications ont été proposées, notamment par BONVALLOT & al. (1970) et par SCHMIDT (1973). Les premiers se basent sur le dénombrement et sur la mesure des individus ligneux. Le second s'appuie sur des méthodes phytosociologiques de l'École de Zürich-Montpellier. Des études d'écologie quantitative sur les savanes ont été initiées par CÉSAR (1971) et MENAUT (1971), et elles ont débouché sur de nombreuses publications. Les formations forestières ont été principalement étudiées par DEVINEAU (1975 et 1984). Selon lui, les formations

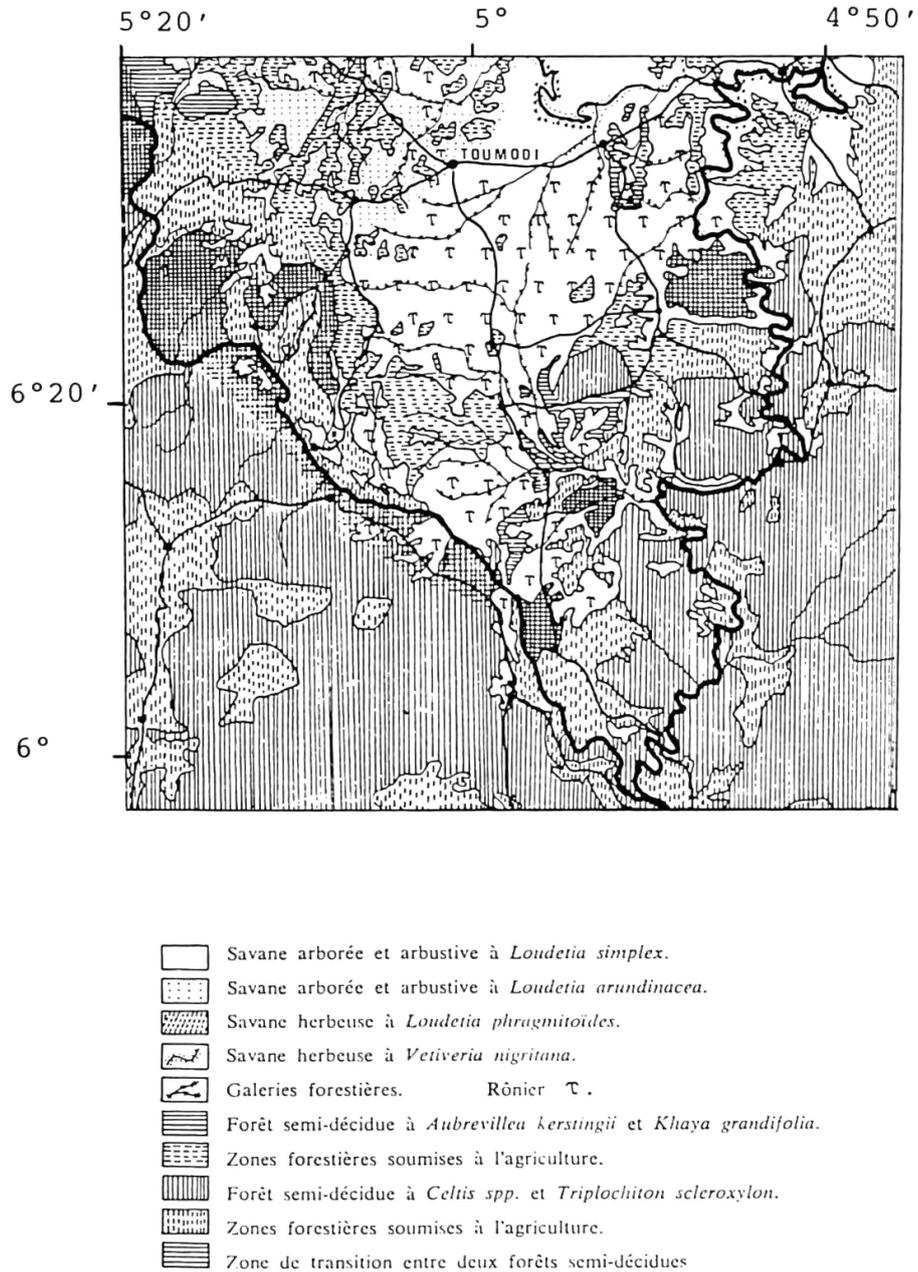


Fig. 7. – Carte de la végétation du Sud du pays Baoulé (d'après GUILLAUMET & ADJANOHOUN, 1971).

zonales (forêt de plateau de haut de pente) sont un type intermédiaire entre la forêt à *Celtis* spp. et *Triplochiton scleroxylon* et la forêt à *Aubrevillea kerstingii* et *Khaya grandifolia*. La forêt riveraine est constituée d'espèces caractéristiques des rives des fleuves du domaine mésophile (*Cynometra megalophylla*, *Manilkara obovata*, *Parinari congensis*) et par des espèces appartenant à un type plus méridional de la forêt semi-décidue (*Dracena arborea*, *Hymenostegia afzelii*). Les forêts de bas-fonds (forêts galeries) s'apparentent aux forêts marécageuses à *Pseudospondias microcarpa* de DOUMBIA (1966) décrites en Casamance. Enfin, il note la fréquence du *Dialium guineense* et sa constance dans tous les groupements forestiers qui en fait l'espèce caractérisant les forêts de la région.

Les Baoulés connaissent extrêmement bien leur végétation. Ils définissent les différents types de végétation avec un vocabulaire qui varie d'un village à l'autre de l'Est à l'Ouest du V-Baoulé (BLANC-PAMARD, 1979). Dans le Sud, la savane porte toujours le nom de "aoulé", quel que soit son type. La forêt se dit "bo". La forêt galerie est le "n'zué-bo", et l'îlot forestier le "bo-croucrou"¹. En dehors de ces qualifications générales, les forêts portent le plus souvent un nom propre particulier. Les Baoulés ont aussi une excellente connaissance floristique. Les villageois savent le nom vernaculaire d'un très grand nombre de plantes; celles qui sont utilitaires, et qui représentent une part importante de la flore, sont connues de tous. Nous avons observé une concordance entre leur nom vernaculaire et notre notion d'espèce.

2.2. MILIEU HUMAIN

2.2.1. Groupes ethniques

La Côte-d'Ivoire peut être comparée à un carrefour dans lequel se croisent et se mêlent différents peuples d'Afrique de l'Ouest:

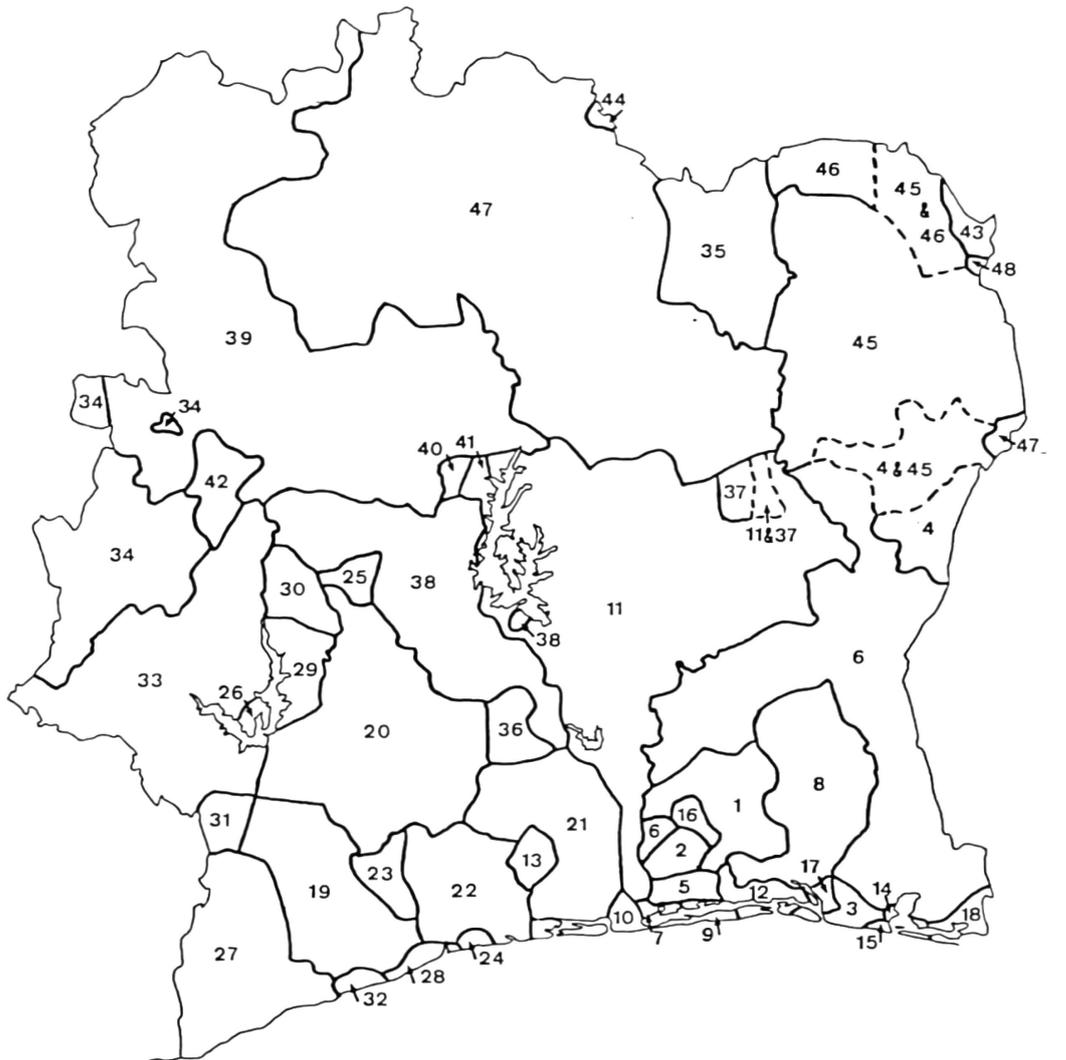
- les KROUS dans la zone forestière bordant le Libéria, sur le littoral atlantique,
- les MANDÉS dans l'Ouest et le Nord-Ouest, originaires du Haut-Niger,
- les VOLTAÏQUES au Nord du pays, arrivés des savanes de la boucle du Niger,
- les AKANS dans le centre Est et Sud-Est du territoire, issus de l'ancienne Côte-d'Or et parmi lesquels nous trouvons les Baoulés.

Ces quatre groupes culturels comprennent chacun un grand nombre de sous-groupes ethniques et linguistiques, ce qui reflète la diversité extrême des milieux naturels et la variété des courants historiques (PERSON & TROUCHAUD, 1979).

Les Baoulés sont un des groupes ethniques les plus importants du pays (24% de la population totale). Ils occupent actuellement une position politique prépondérante, le président de la République, Félix Houphouët-Boigny étant originaire de cette ethnie.

Le royaume Baoulé fut fondé vers 1750 par la Reine Abla Pokou à la suite d'une guerre de succession à la cour de Kumassi, au royaume Ashanti, dans l'actuel Ghana. La légende raconte l'exode de la reine et de ses sujets et leur installation dans le bassin du Bandama.

¹"n'zué" = le marigot; "croucrou" = de forme ronde.



GRUPE AKAN :	GRUPE KROU :	GRUPE MANDE::	GRUPE VOLTAIQUE :
1. Abé	19. Bakwé	34. Dan	43. Birifor
2. Abidji	20. Bété	35. Dioula	44. Gouin
3. Abouré	21. Dida	36. Gagou	45. Koulango
4. Abron	22. Godié	37. Gan	46. Lobi
5. Adioukrou	23. Kodja	38. Gouro	47. Sénoufo
6. Agni	24. Kotrohoul	39. Malinké	48. Siti
7. Ahizi	25. Kouya	40. Mouan	
8. Akié	26. Kouzié	41. Ouan	
9. Alladian	27. Krou	42. Toura	
10. Avikam	28. Noyo		
11. Baoulé	29. Niaboua		
12. Ebrié	30. Niédéboua		
13. Ega	31. Oubi		
14. Eotilé	32. Wané		
15. Essouma	33. Wé		
16. Krobou			
17. Mbato			
18. Nzima			

Fig. 8. – Groupes culturels et ethniques de la Côte-d'Ivoire (d'après VENNETIER, 1983).

La légende de la reine Pokou

Il y a longtemps, très longtemps, vivait au bord d'une lagune calme, une tribu paisible de nos frères. Ses jeunes hommes étaient nombreux et nobles et courageux, ses femmes étaient belles et joyeuses. Et leur reine, la reine Pokou, était la plus belle parmi les plus belles. Depuis longtemps, très longtemps, la paix était sur eux et les esclaves mêmes, fils des captifs de temps révolus étaient heureux auprès de leurs heureux maîtres.

Un jour, vinrent les ennemis, nombreux comme des magnans. Il fallut quitter les pailotes, les plantations, la lagune poissonneuse, et laisser les filets, tout pour fuir...

Ils partirent dans la forêt. Ils laissèrent aux épines leurs pagnes, puis leur chair. Il fallait fuir toujours, sans repos, sans trêve, toujours talonné par l'ennemi féroce. Et leur reine, la reine Pokou, marchait la dernière portant au dos son enfant.

À leur passage l'hyène ricanait, l'éléphant et le sanglier fuyaient, le chimpanzé grognait et le lion étonné s'écartait du chemin.

Enfin, les broussailles apparurent, puis la savane et les rôniers.

Harassés, exténués, amaigris, ils arrivèrent sur le soir au bord d'un grand fleuve dont le cours se brisait sur d'énormes rochers.

Et le fleuve mugissait, les flots montaient jusqu'aux cimes des arbres et retombaient et les fugitifs étaient glacés d'effroi.

Consternés, ils se regardaient. Était-ce là l'Eau qui les faisait vivre naguère, l'Eau leur grande amie ? Il

avait fallu qu'un mauvais génie l'excitât contre eux.

Et les conquérants devenaient plus proches.

Et, pour la première fois, le sorcier parla :

« L'eau est devenue mauvaise, dit-il, et elle ne s'apaisera que quand nous lui aurons donné ce que nous avons de plus cher. »

Et chacun donna ses bracelets d'or et d'ivoire, et tout ce qu'il avait pu sauver.

Mais le sorcier les repoussa du pied et montra le jeune prince, le bébé de six mois : « Voilà, dit-il, ce que nous avons de plus précieux. »

Et la mère, effrayée, serra son enfant sur son cœur. Mais la mère était aussi la reine et, droite au bord de l'abîme, elle leva l'enfant souriant au-dessus de sa tête et le lança dans l'eau mugissante.

Alors des hippopotames, d'énormes hippopotames émergèrent et, se plaçant les uns à la suite des autres, formèrent un pont et sur ce pont miraculeux, le peuple en fuite passa en chantant.

Et la reine Pokou passa la dernière et trouva sur la rive son peuple prosterné.

Mais la reine était aussi la mère et elle put dire seulement : « Baoulé », ce qui veut dire : « L'enfant est mort. »

Et c'était la reine Pokou et le peuple garda le nom de Baoulé.

Bernard Dadié,
« Légende baoulé »,
Assemien Dehyle roi du Sanwi,
CEDA, Abidjan, s.d., p. 33 à 35.

Fig. 9. – La légende de la Reine Pokou.

De cette légende vient donc le nom des "Baoulés"¹. Le sacrifice du fils unique de la Reine reflète le système successoral matrilineaire de l'ethnie; la Reine n'ayant plus de descendance masculine, ce fut sa nièce qui lui succéda vers 1770. C'est à cette époque que les Baoulés annexèrent la région aurifère du Yaouré. L'expansion se fit vers le Sud (aux dépens des Gourous au Sud-Ouest et des Agnis au Sud-Est) pour faciliter l'approvisionnement côtier et pour la recherche de nouveaux gisements d'or (CHAUVEAU, 1979). La situation actuelle des clans du Sud du territoire est illustrée dans la figure 10.

2.2.2. Population

(Référence pour les chiffres: World Population Data Sheet, 1990)

La Côte-d'Ivoire comptait en 1980 environ 8 320 000 habitants sur un territoire de 320 800 km². Avec une progression annuelle de 3.8% cette population est estimée à plus de 12 millions de personnes en 1991, soit environ 36 habitants/km² et un taux d'urbanisation de 42.5%. Les villes, notamment Abidjan (1 850 000 habitants), attirent de plus en plus de monde, souvent des étrangers venus des pays voisins. Tous pensent y trouver la richesse et ils y rencontrent en général le chômage et la pauvreté. Ce n'est qu'en milieu urbain que l'on rencontre des cas de malnutrition grave (HALLER, communication personnelle). L'espérance de vie est de 52 ans pour les hommes et de 55 ans pour les femmes.

Le V-Baoulé est une région peuplée, comprenant la ville de savane la plus importante du pays, Bouaké, dont la population est de 220 000 habitants (1990). C'est la seconde ville du pays, après Abidjan. Le Baoulé-Sud a la densité de population la plus forte de la région. La mosaïque forêt-savane est un milieu attractif, ponctué de nombreux villages et campements. La sous-préfecture de Toumodi comptait, en 1970, 54 300 habitants pour 3 110 km², soit environ 18 h/km² (BLANC-PAMARD, 1979).

2.2.3. Pratiques agricoles traditionnelles

La culture est traditionnellement vivrière. Elle se pratique le plus souvent sur brûlis, avec une période de jachère. En Côte-d'Ivoire, nous rencontrons six cultures de base qui ont chacune une localisation géographique particulière (voir fig. 11).

Dans cette carte, MIÈGE (1954) sépare le pays en deux domaines, l'un Est, l'autre Ouest, selon une ligne de démarcation correspondant approximativement aux cours des fleuves Bandama et Marahoué. La culture de l'igname domine dans le domaine de l'Est, celle du riz est préférée dans celui de l'Ouest. Selon Miège, cette séparation correspond à des faits ethniques et historiques: les deux domaines correspondent selon lui à deux sphères culturelles différentes, qui l'amènent à définir d'une part une civilisation de l'igname, la plus développée et caractérisée par le matriarcat et d'autre part une civilisation du riz, basée, elle, sur le patriarcat. Toutefois, à l'intérieur de chaque domaine, l'igname et le riz ne conservent pas toujours la première place dans l'agriculture indigène. Miège fait une seconde séparation en secteurs, ordonnée selon les conditions édaphiques et climatiques. Un gradient Nord-Sud détermine la présence du mil et du sorghos en zone soudanaise, puis du maïs, du riz, de la banane et pour finir du manioc en zone lagunaire. Le secteur de l'igname est centré sur le pays Baoulé.

¹"ba" = petit, enfant; "ou" = mort; "lé" ou "li" = forme du passé; "baoulé" = l'enfant est mort (MIÈGE, 1954).

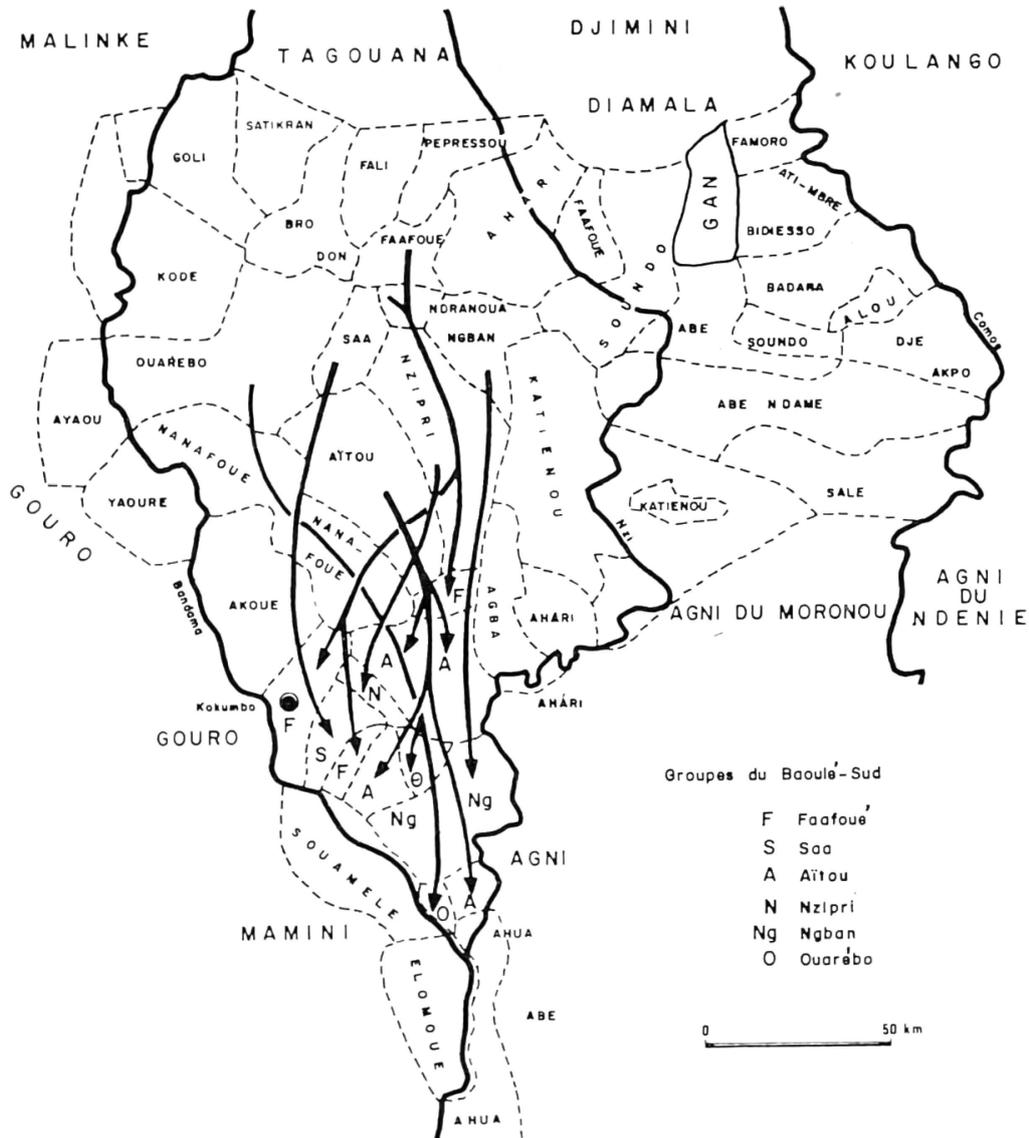
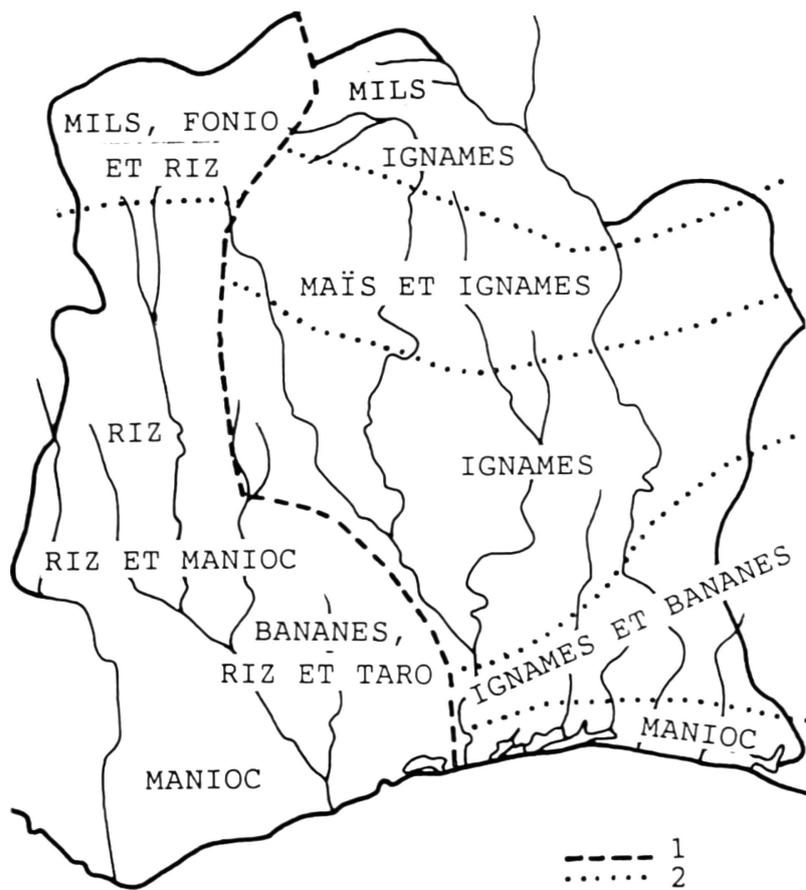


Fig. 10. – Origine et sous-groupes ethniques du Baoulé-Sud (CHAUVAU, 1979).



1. Limites des domaines du riz et de l'igname.

2. Limites des secteurs

Fig. 11. – Carte des cultures vivrières en Côte-d'Ivoire (MIÈGE, 1954).

Une estimation en surface, tonnage et rendement des cultures vivrières du pays est donnée dans le tableau suivant:

<i>Principales cultures vivrières (estimations 1980)</i>			
<i>Culture</i>	<i>Surface (en hectares)</i>	<i>Production (en tonnes)</i>	<i>Rendement (t/ha)</i>
Banane plantain	1.133.000	1.223.000	1.08
Maïs	600.000	280.000	0.5
Riz	461.000	511.000	1.1
Taro	324.000	297.000	0.9
Igname	282.000	2.128.000	7.5
Manioc	219.000	1.153.000	5.3
Mil	81.000	46.500	0.5
Arachide	62.800	53.000	0.8
Sorgho	51.850	33.800	0.6
Fonio	4.250	2.150	0.5
Tableau 1. – Principales cultures vivrières en 1980 (D'après VENNETIER, 1983).			

Depuis la période coloniale, des cultures commerciales ont concurrencé les cultures vivrières traditionnelles. Ce sont principalement le cacao et le café, cultivés dans la moitié Sud du pays. Pour la saison 1980-1981, leur production était estimée à 412 000 tonnes pour le cacao (sur 950 000 hectares et rapportant 120 milliards de francs CFA) et à 367 000 tonnes pour le café (1 200 000 ha; 100 milliards CFA) ("Atlas de la Côte-d'Ivoire", 1983). Ces cultures ont un impact énorme sur le paysage, modifiant grandement la zone forestière et enlevant aux cultures traditionnelles les terres qu'elles occupaient.